

## **UNSAC : les Etats membres se retrouvent à Bangui du 25 au 29 novembre pour leur 58<sup>e</sup> réunion**

**Bangui (République centrafricaine), 25 novembre 2024** – La 58<sup>e</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu du 25 au 29 novembre 2024 à Bangui, la capitale de la République centrafricaine (RCA). Elle sera articulée autour d'un thème important : « l'impact du développement économique sur les processus de reconstruction et de réconciliation dans les contextes post-conflit ». Les conclusions de la mission de terrain effectuée du 7 au 11 octobre dans trois provinces angolaises par les membres du Bureau du Comité enrichiront les débats.

L'ordre du jour de la 58<sup>e</sup> session de l'UNSAC prévoit également des échanges sur plusieurs sujets liés à la situation géopolitique, sécuritaire et humanitaire de la sous-région. Les problématiques relatives au changement climatique, aux droits de l'homme, à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, à la transhumance, au terrorisme dans le bassin du Lac Tchad, aux discours de haine, etc. seront notamment au cœur des discussions. Les Etats membres partageront aussi des informations et des analyses sur les processus de transition qui ont eu lieu ou sont en cours dans certains pays ainsi que sur les efforts de médiation en vue d'un retour à une paix durable à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), entre autres.

Par ailleurs, le bureau du Comité, qui comprend l'Angola (Présidence), la RCA (1<sup>ère</sup> Vice-présidence), le Tchad (2<sup>e</sup> Vice-présidence) et la Guinée équatoriale (Rapporteur), rendra compte des activités menées pendant son mandat ainsi qu'un état de la mise en œuvre des recommandations de la 57<sup>e</sup> réunion tenue du 20 au 24 mai 2024 à Luanda. Tous les dossiers seront passés en revue par les points focaux et les experts des Etats membres et les organismes ayant le statut d'observateur (25-28 novembre 2024). Leur rapport sera soumis aux Ministres des Affaires étrangères et chefs de délégation pour examen et adoption (29 novembre 2024). Des hauts fonctionnaires de l'ONU prendront part à ce segment ministériel, y compris le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, Abdou Abarry.

### **NOTE AUX EDITEURS**

■ Un nouveau bureau du Comité sera mis en place lors des travaux de Bangui. Selon les usages, la présidence tournante, actuellement assurée par le Ministre angolais des Affaires étrangères, sera confiée à son homologue centrafricaine pour six mois. Ce sera alors la troisième fois que la RCA assumera cette responsabilité depuis que l'UNOCA est chargé du Secrétariat de l'UNSAC. Elle en avait déjà pris les commandes à l'issue des 33<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> réunions du Comité respectivement tenues du 5 au 9 décembre 2011 et du 6 au 10 juin 2016 à Bangui.

■ Mis en place le 28 mai 1992 par l'ONU à la demande de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), l'UNSAC est constitué des pays suivants : Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Tchad. Il a pour mission de promouvoir la limitation des armements, le désarmement, la non-prolifération et le développement en Afrique centrale. Il mène également des activités de reconstruction et de renforcement de la confiance entre les États membres. Un rapport annuel y relatif est présenté à l'Assemblée générale de l'ONU.